

## **AVIS PUBLIC PUBLIÉ LE 23 AVRIL**

### **TARIFICATION SPÉCIALE AU COMPTANT – FÊTE DU VÉLO**

La Société de transport de Sherbrooke publie, pour information, conformément à l'article 90 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01), un avis décrétant une tarification spéciale pour la Fête du Vélo prévue à sa résolution 044-26 adoptée à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 22 avril 2026.

La tarification au comptant sera réduite à 1 \$ toute la journée du 19 septembre 2026, sur l'ensemble des circuits pour le transport urbain et adapté.

Le 23 avril 2026

La Secrétaire  
Vicky Martineau

